



COMMUNIQUÉ UFAP UNSa Justice
Paris, mardi 21 mai 2024

Avant toute autre chose, l'UFAP UNSa Justice tient à rendre hommage à nos camarades décédés et blessés lors de l'attaque sanglante d'un fourgon le 14 mai dernier. Nous apportons tout notre soutien à leurs familles, leurs proches et leurs collègues.

Depuis le drame, plusieurs réunions de négociation ont eu lieu avec le Garde des Sceaux. Elles ont abouti, trois jours après les faits, vendredi 17 mai, à un relevé de décisions sur lequel nous avons souhaité recueillir l'avis du terrain. Pour faciliter cette consultation, nous avons demandé la suspension du mouvement de blocage des prisons.

Les agents pénitentiaires, en colère mais aussi en deuil, ont finalement pris la décision d'accepter à la majorité ce relevé négocié entre l'Intersyndicale et le Garde des Sceaux.

L'UFAP UNSa Justice le signera donc conformément à l'avis du terrain et participera aux discussions pour sa mise en œuvre et au suivi du déploiement des décisions ainsi actées **qui ne sont, pour l'instant, ni datées, ni budgétées.**

Nous déplorons que cette signature intervienne avant l'hommage national rendu à nos collègues morts sous les balles dans l'exercice de leurs fonctions. La date du 21 mai avait été retenue avant même de connaître celle de cet hommage et des obsèques de nos collègues.

Notre organisation syndicale ne donne pas pour autant un blanc-seing au Ministre et à la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Ce relevé de décisions ne répond pas de manière pleine et entière à la grave crise que vivent les prisons françaises depuis de nombreuses années et qui impactent bien évidemment les conditions de travail des personnels pénitentiaires.

Le relevé de décisions donnera lieu à la rédaction et la signature d'un protocole d'accord, dans lequel l'UFAP UNSa Justice négociera un calendrier contraignant pour l'État employeur et l'administration, garant d'une mise en œuvre rapide et concrète sur le terrain. Dans le cas contraire, l'UFAP UNSa Justice saura prendre ses responsabilités !

En effet, les prisons françaises sont malades, elles ont besoin d'un traitement de choc, l'UFAP UNSa Justice ne lâchera rien pour que les mesures prises soient à la hauteur des attentes des personnels sur le terrain et qu'elles soient appliquées de manière urgente pour que plus jamais un tel drame ne se reproduise !

Emmanuel CHAMBAUD,
Secrétaire Général de l'UFAP UNSa Justice